

# La Main d'œuvre belge et les exportations

ERNEST MAHAIM.

---

La *Revue Economique internationale* a publié, en décembre 1905, un article intitulé: *La Belgique au début du XX<sup>e</sup> siècle*, qui a fait sensation (1). L'auteur, M. Sylva Cattier, venait de mourir. C'était un jeune ingénieur plein de talent, à qui l'avenir souriait. Il avait des idées, ce qui n'est pas commun, et il avait le courage de les exprimer, avec une verve alerte et savoureuse, ce qui est rare aussi.

Dans l'article en question, il voulait refroidir quelque peu l'enthousiasme échauffé des jubilaires nationaux. Pour ne pas faire mentir la définition d'un ironiste « Le Belge est un homme qui se plaint » (2), il se plaignait: notre prospérité matérielle, caractérisée par l'expansion du commerce extérieur, n'est pas fondée sur des éléments solides et durables. Notre activité économique tout entière est tournée vers les produits bruts; « nous laminons très bien la poutrelle et le rail; nos charbons sont classés et manipulés de façon supérieure; les ciments que nous exportons ont acquis une excellente réputation. En revanche, qu'on nous exhibe nos productions en fine quincaillerie, nos spécialités d'appareils scientifiques ou nos instruments de chirurgie... Nous n'avons jamais fabriqué un mètre de corde de piano ou un ressort de montre; quand il s'agit d'étoffes de luxe, de tentures de prix, c'est à l'étranger que nous devons nous adresser. A part la dentelle, les tapis et les armes, il en est de même pour les produits de grande valeur. » (3)

---

(1) *Revue Econ. Intern.*, 1905, pp. 580-623.

(2) *Revue Econ. Intern.*, p. 623.

(3) *Loc. cit.*, p. 586.

Le danger de cette situation, ce serait que l'on peut très aisément nous ravir nos débouchés. Si nous n'exportons, en général, que des produits bruts, que tout le monde peut fabriquer sans grande difficulté, il arrivera un moment où nous verrons successivement tous nos concurrents faire ce que nous faisons — et mieux. Au contraire, « cette main d'œuvre raffinée constitue le principal élément des industries qui nous manquent; elles redoutent moins la concurrence et les tarifs de transport n'influent guère sur les débouchés. A une époque où, l'une après l'autre, les grandes nations multiplient les entraves à la liberté des échanges, où l'Angleterre elle-même manifeste des tendances protectionnistes, c'est un devoir pour tous les hommes éclairés de jeter un cri d'avertissement et d'alarme. » (1)

Pour mesurer ce caractère d'infériorité de notre activité économique, M. Cattier était parti d'un petit calcul: la valeur moyenne à la somme de nos importations et de nos exportations. Il donnait le tableau suivant:

|                  | Commerce général |      | Commerce spécial |      |
|------------------|------------------|------|------------------|------|
|                  | 1901             | 1902 | 1901             | 1902 |
| Importation. . . | 222              | 212  | 164              | 158  |
| Exportation. . . | 189              | 188  | 127              | 130  |

La valeur des marchandises importées est donc supérieure à celle des marchandises exportées.

Puis, il rapprochait ces chiffres des nombres correspondants pour la France, où, en 1900 (d'après M. Yves Guyot)

|   |         |
|---|---------|
| la tonne de marchandises exportées valait | frs 495 |
| et la tonne de marchandises importées,    | 178     |
| Différence:                               | frs 317 |

Ces données statistiques ont immédiatement donné à réfléchir à beaucoup de personnes.

M. Julin, dans une précieuse étude qui parut dans la même *Revue* en mars 1907 (2), a complété et généralisé ces notions. Après s'être livré à un fastidieux travail de classification et

(1) Loc. cit., p. 586.

(2) *De quoi se compose le commerce extérieur de la Belgique? Revue Econ. Intern.*, 1907, pp. 479-526.

d'addition que notre tableau du commerce extérieur aurait dû faire depuis longtemps. l'auteur a eu la bonne fortune de voir son exemple suivi par l'administration des finances, et c'est grâce à lui qu'aujourd'hui nos statistiques commerciales ont doublé d'intérêt et peuvent mieux être comparées avec les autres.

M. Julin, tout en faisant des réserves sur beaucoup d'appréciations de M. Cattier, se rangeait à son opinion, au point de vue qui nous occupe: tout en constatant que nos exportations de produits manufacturés étaient en progrès et atteignaient une valeur beaucoup plus grande que nos importations, il concluait que « la nature même de nos fabricats, de valeur médiocre, nous expose plus qu'une autre nation aux surprises de la concurrence et aux effets des crises ». Il remarquait que des industries d'art et de précision nous faisaient presque complètement défaut; celles qui existent sur notre territoire n'occupaient environ que 9000 personnes en 1896.

De son côté, M. De Leener, dans le savant mémoire qu'il a présenté à la Commission d'enquête de 1908 sur le *Marché charbonnier belge* (1), n'a pas manqué de mettre ces données à profit pour conclure que l'on exagère souvent l'importance des exportations de charbon: elles ne méritent pas d'être encouragées pour elles-mêmes. « Un pays gagne beaucoup plus à l'exportation des machines-outils ou des tissus qu'au commerce du charbon... C'est un défaut de la Belgique d'exporter peu de produits manufacturés... Ce serait un bien si des articles manufacturés prenaient, dans les exportations belges, la place du charbon. » (2)

Je suis loin de contester la justesse de ces observations.

Mais je voudrais en préciser la portée.

Commençons par compléter et mettre à jour les données statistiques.

Voici, depuis 1901, époque où le *Tableau* officiel commence à donner les quantités globales en poids, le prix moyen de la tonne des exportations et des importations:

---

(1) *Commission d'enquête sur la durée du travail dans les mines. Le Marché charbonnier belge*. Bruxelles, Gœmaere, 1908, vol. in-8°, 294, pp.

(2) *Ibid.*, pp. 6 et 7.

**Commerce spécial. — Valeur moyenne de la tonne.**

| Années | Importations, a. | Exportations, b. | Différence a-b |
|--------|------------------|------------------|----------------|
| 1901   | fr. 163.9        | fr. 127.3        | fr. 36.6       |
| 1902   | 158.4            | 129.6            | 28.8           |
| 1903   | 156.2            | 138.2            | 18.0           |
| 1904   | 153.0            | 138.9            | 14.1           |
| 1905   | 156.0            | 149.2            | 6.8            |
| 1906   | 161.2            | 166.6            | -5.4           |
| 1907   | 171.2            | 169.7            | 1.5            |
| 1908   | 154.6            | 151.8            | 2.8            |

On voit que la différence signalée par M. Cattier s'est progressivement atténuée et a même fait place à un excédent pendant l'année de prospérité exceptionnelle de 1906.

Voici, maintenant, d'après M. Julin et le *Tableau du commerce extérieur*, les parts proportionnelles des différentes catégories de marchandises par rapport à la valeur totale et au poids total.

**Commerce spécial.**

*Parts proportionnelles des catégories de marchandises.*

a) Par rapport au poids total.

|  | IMPORTATIONS. |      |      |      |      |      |      |      |
|--|---------------|------|------|------|------|------|------|------|
|  | 1901          | 1902 | 1903 | 1904 | 1905 | 1906 | 1907 | 1908 |
| I. Animaux vivants, boisons et objets d'alimentation | 21.5          | 20.1 | 19.7 | 19.5 | 19.8 | 18.1 | 17.4 | 17.0 |
| II. Matières brutes ou simplement préparées. . . . . | 71.1          | 73.6 | 74.4 | 74.9 | 74.4 | 77.2 | 77.6 | 77.7 |
| III. Produits fabriqués . . . . .                    | 7.4           | 6.3  | 5.9  | 5.6  | 5.8  | 4.7  | 5.0  | 5.3  |

EXPORTATIONS.

|  |      |      |      |      |      |      |      |      |
|--|------|------|------|------|------|------|------|------|
| I. Animaux vivants, boisons et objets d'alimentation | 8.42 | 7.4  | 7.1  | 9.0  | 8.6  | 7.8  | 8.4  | 8.7  |
| II. Matières brutes ou simplement préparées. . . . . | 72.7 | 73.3 | 72.9 | 70.7 | 70.0 | 77.2 | 76.8 | 77.6 |
| III. Produits fabriqués . . . . .                    | 18.9 | 19.3 | 20.0 | 20.3 | 21.4 | 15.0 | 14.8 | 13.7 |

b) Par rapport à la valeur totale.

IMPORTATIONS.

|  |      |      |      |      |      |      |      |      |
|--|------|------|------|------|------|------|------|------|
| I. Animaux vivants, boisons et objets d'alimentation | 27.6 | 26.6 | 25.7 | 27.9 | 26.6 | 24.5 | 26.4 | 27.9 |
| II. Matières brutes ou simplement préparées. . . . . | 51.7 | 53.9 | 57.0 | 55.1 | 54.2 | 56.1 | 53.2 | 50.9 |
| III. Produits fabriqués . . . . .                    | 20.7 | 19.5 | 17.3 | 17.0 | 19.2 | 19.4 | 20.4 | 21.2 |

EXPORTATIONS.

|  | 1901 | 1902 | 1903 | 1904 | 1905 | 1906 | 1907 | 1908 |
|--|------|------|------|------|------|------|------|------|
| I. Animaux vivants, bois-<br>sons et objets d'alimentation | 14.3 | 12.5 | 11.5 | 15.2 | 14.1 | 11.9 | 13.4 | 15.8 |
| II. Matières brutes ou sim-<br>plement préparées . . . .   | 43.1 | 44.7 | 46.5 | 47.8 | 42.9 | 45.7 | 43.6 | 43.0 |
| III. Produits fabriqués . .                                | 42.6 | 42.8 | 42.0 | 42.0 | 43.0 | 42.4 | 43.0 | 41.2 |

Les proportions sont encore bien constantes; la prépondérance des « matières brutes ou simplement préparées », à l'importation comme à l'exportation reste évidente, et les observations des auteurs cités plus haut conservent toute leur actualité (1).

Mon unique dessein, dans cette note, est de mettre en garde contre un abus qu'on pourrait en faire. Poussée à l'extrême, en effet, leur argumentation pourrait conduire au plus pur, au plus fou protectionnisme. M. Cattier l'a bien vu puisqu'il faisait remarquer que la situation de la France, concentrant les efforts de son exportation sur les produits de grand prix, réalise « la quintessence de la doctrine protectionniste. » Mais des esprits moins avertis pourraient se dire: « Quelle admirable combinaison, en effet: acheter des quantités énormes de matières brutes et de denrées alimentaires, à l'aide d'un petit poids d'objets fabriqués par une main-d'œuvre raffinée, inattaquable par la concurrence! Faisons donc, même au prix de quelques sacrifices, des machines à coudre, à écrire, à calculer, des instruments de précision, des cordes de piano, des ressorts de montre, des objets d'art appliqué. Quelques bons droits protecteurs nous assureraient ces avantages incomparables. » Nous rions de cette simplicité d'esprit, et pourtant, c'est celle des théoriciens du protectionnisme qui entendent faire régner une harmonie sans discordance dans la production nationale, doser les proportions de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, indiquer d'autorité, et de force,

(1) Mes anciens élèves ne me reconnaîtraient plus si je perdais ici l'occasion de faire des réserves au sujet de notre statistique commerciale. Je répéterai donc que les exportations et les importations du commerce spécial comprennent une large portion de marchandises qui appartiennent au transit. M. Julin en a cité des exemples frappants. Nous devenons, depuis 1904, pays exporteur de café, tout simplement par suite de l'abolition du droit d'entrée. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que la valeur à la tonne de nos exportations, même au commerce spécial, suive celle de nos importations, et il est, en conséquence, fort difficile d'évaluer la part qui est bien propre à notre industrie.

les produits à fabriquer, ceux à délaissier, bref, régler la répartition des forces productrices du pays. C'est la pure doctrine du fameux protectionnisme éducateur.

Sans doute, il ne faut pas justifier ce qui est tout simplement parce qu'il existe. Nous n'en sommes plus au dogme des lois naturelles, et ce n'est pas parce que le libre échange (bien relatif) nous a faits producteurs de fer et de charbon que nous devons penser que tout est pour le mieux. Je suis de ceux — on le sait assez — qui admettent dans le domaine économique une large part d'intervention consciente.

Mais, dans le cas présent, il ne faut pas perdre de vue que, si nous exportons des objets de valeur médiocre, c'est que nous les faisons mieux que d'autres, c'est-à-dire à meilleur compte. En soi-même, la chose n'est point un mal.

Ce n'est qu'en vue des crises et de la concurrence étrangère plus facile pour des objets de ce genre, qu'on exprime des craintes au sujet de notre situation commerciale.

Je crois aussi qu'il y a dans cette observation une part de vérité. Mais il ne faut pas la généraliser outre mesure.

Il est peut-être plus facile de faire une poutrelle ou un rail qu'une machine à écrire, mais la question est de savoir si l'Allemagne et les Etats-Unis ne feront pas aussi bien des machines à écrire que des rails à notre détriment. Les crises atteignent tout autant le marché des objets de luxe, des objets chers, que celui des matières de première nécessité.

Pour ma part, je pense que le fait d'être exposé à la concurrence n'est pas entièrement décisif. Mais ce qui me paraît beaucoup plus grave, c'est que la faible valeur de nos objets fabriqués est peut-être l'indice que nous avons préféré, par pure commodité, les industries et les méthodes faciles.

Pour monter une fabrique de machines à écrire, il faut se résoudre à risquer un gros capital, éduquer une main-d'œuvre fruste, organiser surtout la conquête commerciale de marchés lointains et étendus. C'est cela qui fait peur. C'est notre capitaliste, c'est notre banquier qui est en défaut, bien plus que notre main d'œuvre.

En voulez-vous la preuve? Avec de la main-d'œuvre sortie du grand réservoir des ouvriers agricoles et d'où l'on ne tirait guère jusqu'alors que des manœuvres d'usines, des houilleurs du poste de nuit et des terrassiers, on a réussi à faire, dans les environs de Liège, une fabrique célèbre d'écrèmeuses, qui a conquis le marché du monde entier.

Nous saurions bien, de même, faire des pompes centrifuges. Pourquoi est-ce en Suisse que nous devons aller les chercher? Parce que là-bas encore, loin du fer et du charbon, c'est l'usine *moderne*, supérieurement équipée et appuyée par un service commercial de premier ordre qui a su s'ériger en maîtresse du marché.

Je dirai donc, avec les auteurs que j'ai cités précédemment, que ce qui nous manque, c'est une main d'œuvre supérieure ayant une instruction générale et professionnelle, mais je spécifierai que cette éducation doit se faire à l'atelier, non pas à l'école.

Au fond, c'est peut-être moins une question d'éducation que de sélection ou d'adaptation. Ne nous plaignons pas d'avoir de bons manœuvres, de bons lamineurs, de bons houilleurs, il en faut et en faudra toujours, et nous avons pour cela notre admirable organisation des abonnements d'ouvriers qui met le surplus de main-d'œuvre de la campagne à la disposition de l'industrie dans une proportion inconnue ailleurs.

Mais sachons aussi former, façonner d'intelligents conducteurs de machines-outils, organisons nos usines de telle sorte qu'il y ait place pour toutes les catégories de forces intellectuelles et manuelles. Tel est le vrai problème.

Et ce travail de sélection et d'adaptation, c'est à l'ingénieur à le faire bien plus qu'à l'instituteur. A coup sûr, celui-ci doit préparer la tâche de celui-là, et c'est certes une grande infériorité de nos populations laborieuses de manquer d'instruction générale, mais il ne faut pas croire que tout serait sauvé par l'école — même professionnelle — obligatoire.

Encore moins doit-on préconiser dans ce but un retour au protectionnisme. Aucun des auteurs dont je me suis plu à citer les travaux n'y a pensé, j'en suis sûr. Mais il n'est pas mauvais de prévenir le retour offensif d'une doctrine qui favorise trop directement des intérêts particuliers pour ne pas être utilisée à leur profit à la première occasion. Nous n'avons rien à attendre d'une politique d'artifices et d'expédients. Notre salut est dans le perfectionnement intérieur de nos méthodes, dans le progrès de la conduite technique de nos affaires. Les ressources de notre main-d'œuvre, j'en suis convaincu, sont incalculables. C'est la manière de s'en servir qui doit être améliorée.

Ernest MAHAIM,  
Professeur à l'Université de Liège.